

Comité du SDEF

Séance du : 14 octobre 2022

Date de convocation : 5 octobre 2022

Président de la séance : Antoine COROLLEUR

Secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Le Comité a délibéré sur les points suivants :

1. Compte rendu du dernier comité (adoptée)
2. Information sur le prix du gaz et de l'électricité (adoptée)
3. Décision modificative (adoptée)
4. Créations de postes (adoptée)
5. Règlement financier (adoptée)
6. Délégation donnée au Bureau pour tarification des IRVE (adoptée)
7. Parking de Pont l'Abbé (adoptée)
8. Création de la société TREDAN HEOL de Plourin (adoptée)
9. Charte de gouvernance Ouest Charge (adoptée)
10. Groupement de commande avec RATP DEV (adoptée)
11. Convention de partenariat Communauté de Communes du Pays de Landivisiau pour l'élaboration du PCAET (adoptée)
12. Adhésion à l'association ATLANSUN (adoptée)

Date de mise en ligne : 09 décembre 2022

Siège du SDEF

9 Allée Sully - CS 44004
29337 QUIMPER CEDEX
Tél: 02 98 10 36 36
contact@sdef.fr

Antenne Nord

Zone de Kerven
29400 LANDIVISIAU